Ce qu'ils rapportent est la vie même de millions de consciences qui pensent comme eux, se dirigent d'après eux, se consolent en eux, espèrent par eux. Ils sont nés dans une société religieuse qui les regarde à juste titre comme son bien, ses titres de famille, un de ses plus précieux trésors. Cette société qui, sous le nom d'Eglise, couvre le monde, présente à tous son Evangile ; mais il n'appartient qu'à elle de l'interpréter. Elle en est l'auteur, puisqu'il est sorti d'elle. Qui connaît mieux la pensée d'un livre ? N'est-ce pas celui qui l'a conçu ?

S'il fallait prouver cette vérité trop simple et cependant méconnue, je dirais à ceux qui l'oublient, à tous les exégètes qui ne font aucun cas de l'Eglise et de sa doctrine traditionnelle pour arriver au sens des Evangiles : Lorsque vous voulez interpréter les documents morts, quelle méthode suivez-vous ? Vous essayez de reconstituer le peuple auquel ils appartenaient, vous l'évoquez en quelque sorte, vous le ranimez de ses cendres, et lorsque vous le voyez vivant devant vous, avec sa langue, ses mœurs, ses doctrines, avec toute son histoire, vous hasardez la lecture du document, et vous en donnez timidement l'interprétation, car la résurrection historique d'une civilisation finie, d'un peuple anéanti, est toujours imparfaite. Or, les documents évangéliques ne sont pas des documents morts, ils appartiennent à un peuple vivant, qui grandit toujours, qui parle, qui enseigne, qui ne cesse de les interpréter, de les lire et de les raviver.

De quel droit les traiter comme un simple papyrus découvert dans le tombeau de quelque momie, ou comme un vieux parchemin oublié dans les archives d'une ville dévastée ?

Si les Egyptiens de Ramsès revenaient aux bords du Nil, ils seraient, je pense, les meilleurs interprètes de leurs écritures : les égyptologues ne feront aucune difficulté de le reconnaître. En bonne critique, et sans invoquer pour l'Eglise catholique l'autorité infaillible qu'elle tient de son Maître dans la conservation et l'interprétation de la foi, je demande qu'on la traite comme toute société vivante et intelligente, et qu'on veuille bien admettre qu'elle est mieux que personne en mesure d'expliquer ses propres livres.

Ce droit reconnu, je ne fais aucune difficulté d'appliquer aux documents restés vivants malgré leur antiquité séculaire, la méthode qui consiste à remplacer ces livres dans le milieu qui les vit se produire, et d'emprunter à la connaissance de ce milieu des éléments de grande valeur pour les mieux comprendre.

Qu'on me permette un exemple. Il y a, dans les auteurs évangéliques